

Le journal de

STEENWERCK



CHASSE AUX

Oeufs 2024

1ère édition

POUR LES TOUT-PETITS JUSQUE 11 ANS

DIMANCHE 31 MARS

ANIMATIONS

MAQUILLAGE

MASCOTTE

DE 10H À 12H

PARC DES IRIS

SURPRISES

PARCOURS PAR ÂGE



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Comptes-rendus des conseils municipaux
- Etat-civil
- Informations municipales
- Opération Village Propre
- Marche pour le CCAS
- Culture à Steenwerck
- Informations GRDF

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Ecole Jean Monnet
- Ecole du Tilleul
- Ecole Saint Joseph
- Infos des accueils de loisirs
- Info de l'association des Papillons

INFOS DES ASSOS

- Biennale de la Céramique
- Histoires d'un soir
- Les flâneries steenwerckaises
- Infos de l'ASAP
- Brevet route et VTT
- Totor
- BC Steenwerck
- JSS
- Musée de la vie rurale
- Médiathèque de la Croix du Bac
- Cercle Saint Joseph
- Soirée disco avec l'APE
- Terr'Happy

Téléphone : 03.28.49.94.78



Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr



: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

Comme de coutume, ce début d'année fut consacré principalement à l'élaboration du Budget Communal.

Les investissements importants d'isolation thermique, d'éclairage public et de renouvellement de chaudières, réalisés depuis ces dernières années, outre qu'ils améliorent le confort et l'esthétique des lieux, diminuent sensiblement nos dépenses de fonctionnement, compensant ainsi l'augmentation cyclopéenne des prix de l'énergie.

La gestion saine et rigoureuse de chaque instant se traduit par des résultats comptables significatifs ce qui permettra à notre commune de poursuivre ses actions et investissements, mais toujours dans la recherche permanente de subventions et sans augmentation des taux d'imposition.

Merci au personnel communal pour son sens des responsabilités et son engagement au quotidien dans l'action communale et toujours dans l'utilisation parcimonieuse des deniers publics.

Autre motif de satisfaction : le déroulement des nombreux chantiers en cours, celui de l'église bien sûr, le renouvellement de la toiture des « Iris », magnifié par ses élégants épis de faîtage, mais aussi la liaison entre les deux granges du Musée de la Vie Rurale, mise en œuvre dans la pure tradition charpentière par Albert et Bruno Ramon, artisans bien connus de la commune, l'équipe de bénévoles se chargeant des finitions. Merci à elle !

Cet espace permettra notamment d'accueillir et de mettre en valeur plusieurs œuvres remarquables d'Arthur Vanabelle, le célèbre artiste local de la « Ferme aux avions » ! Monsieur Bernard Vanlaten en a effectué la restauration avec beaucoup de soin, dans le strict respect des originaux.

Avec les beaux jours reviendront les nombreuses festivités traditionnelles sportives et culturelles de notre village et, plus tard, le vendredi 6 septembre prochain, la commémoration de la libération de Steenwerck, fait marquant de notre cité qu'il convient de rappeler aux jeunes générations ! Sans oublier le témoignage de Lili Rosenberg le samedi 8 Juin en l'église Saint Jean Baptiste, déportée à l'âge de 11 ans en camp de concentration, ni la marche du CCAS au profit de l'épicerie solidaire le dimanche 14 avril ou encore l'opération « Village Propre » le samedi 30 mars matin.

Pour la première fois à Steenwerck une « chasse aux œufs » aura lieu le jour de Pâques, dans le parc des Iris.

C'est Pauline Lombrez, apprentie au Service Jeunesse qui organise cette joyeuse tradition accompagnée par Lucie Maerten, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Que le retour des beaux jours apporte à chacun de vous joie, humanité et bonheur de vivre !

Bien Cordialement
Joël Devos

Compte-rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2024

1. Adhésion au service commun de la communauté d'agglomération Cœur de Flandre pour la gestion d'un serveur mutualisé

Dans le cadre du renouvellement des serveurs de la Ville de Bailleul et de la Ville d'Hazebrouck, une réflexion intercommunale a été engagée afin de mettre en place un serveur mutualisé, ouvert aux communes du Cœur de Flandre et à la Communauté d'agglomération.

Ce serveur mutualisé, qui a pour objectif d'améliorer la sécurité des systèmes d'informations, de réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement, de réduire l'impact énergétique et environnemental, s'organise autour d'un serveur principal dans les locaux de la Ville d'Hazebrouck et un serveur de reprise d'activités en temps réel sur le site de l'intercommunalité.

Ce serveur mutualisé nécessite la mise en place d'un service commun pour sa gestion (maintenances, sauvegardes) et la mise en commun des charges d'énergies et d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au service commun de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre pour la gestion d'un serveur mutualisé à compter du 1^{er} février 2024 et d'autoriser le paiement de la participation financière fixée initialement à 114 € par poste et par an.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2. Mise à disposition du service informatique de Cœur de Flandre Agglo' au profit des communes membres

La Communauté d'agglomération Cœur de Flandre dispose d'un service informatique. En tant que structure réunissant plusieurs communes, l'EPCI est l'échelon le plus pertinent afin de proposer une offre de services à destination de ses communes membres en matière informatique.

Considérant le souhait de la commune d'accepter cette offre de mutualisation des moyens du service informatique intercommunale qui lui permettrait de démultiplier ses capacités d'intervention tout en maîtrisant ses coûts ;

Considérant qu'il convient à ce titre de conventionner avec la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre afin de déterminer les modalités et le niveau de service choisi par la commune qui sera, dès signature de ladite convention, engagée pour une durée de 3 ans ;

Il est proposé au Conseil Municipal de signer avec la Communauté d'agglomération une convention de mise à disposition du service.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3. SIECF - Cotisations communales au titre de l'année 2024

Monsieur le Maire rappelle que Steenwerck est membre du SIECF – Territoire d'Energie Flandre.

La commune de Steenwerck adhère au(x) compétence(s) suivante(s) : Électricité, Gaz, Éclairage Public option B, Télécommunications, Numérique, IRVE.

Par délibération en date du 20 novembre 2023, le Comité syndical du SIECF a voté à l'unanimité, les cotisations 2024 comme présenté au Conseil.

Ces cotisations communales peuvent être budgétisées, fiscalisées ou déduites du montant dû sur le reversement de TCFE 2024.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fiscaliser les cotisations communales dues au SIECF, au titre de l'année 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4. Souscription d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne Hauts-de-France pour financer des travaux de transformation du terrain d'honneur en terrain synthétique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de transformer le terrain d'honneur actuel en terrain synthétique.

Considérant que pour mener à terme la réalisation de ce projet d'un montant total estimé à 1 186 432 € TTC il est nécessaire de recourir à l'emprunt, considérant l'offre de financement proposée par la Caisse d'Épargne Nord France Europe pour un prêt à taux fixe d'un montant de 400 000 € en 15 ans au taux de 4,15 % - échéances trimestrielles constantes,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la souscription d'un emprunt d'un montant de 400 000 € et d'accepter l'offre de financement proposée par la Caisse d'Épargne Nord France Europe.

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 18 voix pour et 3 abstentions

5. Convention avec le Département du Nord relative à la réfection de trottoirs et à leur entretien ultérieur rue de Bac Saint Maur

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre des aménagements sur la RD 10 dite rue de Bac Saint Maur portant sur la réalisation de travaux d'aménagement de trottoirs de part et d'autre de la chaussée ainsi que d'une installation de chicanes et d'un marquage de onze places de stationnement, il est nécessaire de conventionner avec le Département du Nord.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département du Nord relative à la réfection des trottoirs et leur entretien ultérieur relative à la RD 10 dite rue de Bac Saint Maur du PR 18+0723 au PR 18+0908

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6. Actualisation du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'actualisation du tableau des effectifs et sollicite l'avis du CST sur les créations et suppressions de postes présentées.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les propositions énoncées, de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 mars 2024

1 - Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Nord de France pour financer des travaux de transformation du terrain d'honneur en terrain synthétique

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de transformer le terrain d'honneur actuel en terrain synthétique, Considérant qu'au vu du contexte actuel favorable à la baisse des taux d'intérêt d'emprunt, la commune a souhaité poursuivre les négociations auprès des organismes bancaires, Considérant que pour mener à terme la réalisation de ce projet d'un montant total estimé à 1 186 432 € TTC il est nécessaire de recourir à l'emprunt, Considérant l'offre de financement proposée par le Crédit Agricole Nord de France, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la souscription d'un emprunt d'un montant de 400 000 € et d'accepter l'offre de financement proposée par le Crédit Agricole.

Délibération adoptée par le Conseil municipal par 22 voix pour et une abstention

2 – Rapport d'orientation budgétaire 2024

Monsieur le Maire présente le Rapport sur les Orientations Budgétaires qui retrace les éléments de contexte économique national, une synthèse des résultats réalisés lors du budget écoulé, une analyse de l'épargne et de la dette, les perspectives en matière de fiscalité, puis les principales orientations en matière de dépenses et de recettes de fonctionnement et d'investissement proposées dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2024. Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2024 tel que présenté.

Le Conseil municipal prend acte du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté

3 - Acquisition partielle d'un terrain propriété de l'Association Diocésaine de Lille

Dans le cadre des travaux de transformation du terrain de football enherbé en terrain synthétique, l'étude cadastrale a révélé qu'une bande de terrain, propriété de l'Association Diocésaine de Lille était nécessaire au projet de transformation. L'avis des domaines ayant été sollicité, la valeur du terrain a été estimée à 20 euros le m².

Après avis favorable de l'Association Diocésaine de Lille sur la cession du terrain au prix de 20 € le m²,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'acquérir la bande de terrain concernée, d'une surface d'environ 35 m² à hauteur de 20€/m².

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - Délibération de la commune de Steenwerck portant sur la réalisation de travaux investissement d'éclairage public – Territoire d'Energie Flandre

Il rappelle que la Commune a sollicité le TEF pour la réalisation de travaux de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. La maîtrise d'ouvrage est assurée par TEF.

Considérant la volonté de poursuivre ces travaux de rénovation d'éclairage public à la Croix du Bac ; que le montant des travaux prévisionnels de la phase 3 sont estimés à 72 310 euros HT, il est proposé au Conseil municipal d'approuver le projet exposé dans la présente délibération, de solliciter Territoire d'Energie Flandre pour un étalement de la participation sur 5 exercices comptables et de préciser que la participation sera fiscalisée.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - Signature d'une convention de mandat pour la réalisation de travaux d'éclairage – Passage en LED du terrain d'entraînement de football

Dans le cadre du projet de transformation du terrain de football enherbé en terrain synthétique, la commune a délibéré, en date du 29 novembre 2023 en faveur de la signature d'une convention de mandat avec le TEF pour la réalisation des travaux d'éclairage ;

Considérant l'opportunité pour la commune de modifier l'éclairage actuel en LED dans un souci permanent de réduction de consommation énergétique, une mise en concurrence est nécessaire pour la réalisation du projet.

La commune est adhérente du TEF qui agit dans le domaine de l'énergie et vient de se voir confier une compétence en matière d'éclairage des stades.

Il est proposé au Conseil municipal de conventionner avec Territoire d'énergie Flandre pour la réalisation de travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 – Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le rapporteur indique au conseil municipal que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

Il est demandé aux communes de définir, par délibération du conseil municipal, après concertation du public selon des modalités qu'elles déterminent librement, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces ZAENR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (ENR).

Le rapporteur précise que :

- Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas ;
- Les éléments nécessaires à la compréhension des propositions ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes : affichage en mairie, diffusion des documents sur le site internet de la commune, mise à disposition d'un registre en mairie aux heures d'ouverture, permanence en mairie.

Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'émettre un avis favorable aux ZAENR proposées.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - Réseau de chaleur urbain (RCU) – Retour sur l'étude de faisabilité

Considérant le projet de rénovation important mené par l'Ehpad pour la rénovation de son bâtiment et la nécessité pour l'établissement d'envisager un mode de chauffage modernisé,

Considérant la proposition de l'Ehpad de mener collégalement une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur mutualisé entre l'établissement public autonome, l'école Saint-Joseph située à proximité immédiate et la commune pour le raccordement de tout ou partie de ses bâtiments,

Considérant l'accompagnement par la commune dans cette démarche du Syndicat d'énergie « Territoire d'énergie Flandre » (ancienne dénomination SIECF), auquel la commune a transféré la compétence réseau de chaleur,

Dans ce contexte, la commune a proposé dans un premier temps au sein de son rapport d'orientations budgétaires puis dans le cadre du Budget Primitif 2023, la réalisation d'une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur. Pour ce faire, la commune a répondu à l'appel à projets proposé par l'ADEME ayant permis l'octroi d'une subvention pour la réalisation de cette étude à hauteur de 70 % des dépenses HT.

L'étude de faisabilité ayant pour objectifs de jauger de l'opportunité de la création de ce réseau de chaleur des points de vue technique, juridique et financière a été menée par le bureau d'étude IOTHERM, spécialisé en ingénierie Thermique, Fluides et environnement.

Au vu des résultats de l'étude présentée, il est proposé au Conseil Municipal de ne pas donner suite à l'étude de faisabilité du réseau de chaleur.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - Convention de disponibilité de Sapeurs-Pompiers Volontaires sur le temps de travail au profit d'un Service Départemental d'Incendie et de Secours

Considérant que les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) constituent un élément clé du maillage territorial, permettant d'assurer des secours, en tout point du territoire, à tout moment. Ainsi, ils représentent, pour le département du Nord, plus de 70 % des effectifs de sapeurs-pompiers ;

Considérant les nombreux aléas climatiques, il est attendu des employeurs qu'ils facilitent leur disponibilité ;

Considérant que les agents concernés participent, par leur engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire, à la continuité de la réponse opérationnelle des services d'incendie et de secours, notamment, pendant les heures de service et qu'ils apportent les valeurs, l'éthique du volontariat et les compétences « sapeurs-pompiers », pertinentes pour la prévention des risques ou l'accomplissement des gestes de secours ;

Considérant que la commune de Steenwerck compte parmi ses effectifs, des SPV affectés au centre de secours de Steenwerck, qu'elle veut encourager cette dynamique citoyenne et souhaite s'inscrire dans une démarche de conventionnement avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et permettre ainsi d'améliorer la qualité du service de protection et de sauvegarde des personnes et des biens ;

Considérant que cette convention a pour objectifs de concilier la disponibilité et l'activité du Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) , les nécessités des différents services concernés et d'organiser les conditions d'absence pour mission opérationnelle ou pour stage de formation ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de conventionnement, pour les agents sapeurs-pompiers volontaires, entre le SDIS et la commune de Steenwerck, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention, ses renouvellements et avenants éventuels et de rattacher à ladite convention tout nouvel agent Sapeur-Pompier Volontaire, nouvellement intégré à la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

NAISSANCES

PECRO Rosie née à Armentières le 22 novembre 2023

ISAERT Chloé née à Hazebrouck le 7 décembre 2023

AMMEUX Adam né à Hazebrouck le 3 janvier 2024

GOUSSEN Rose née à Armentières le 14 février 2024

CORBINO Giulio né à Armentières le 29 février 2024

DÉCÈS

BRICOTTE Yvonne à Armentières (83 ans)

FRANÇOIS Geneviève à Armentières (90 ans)

SCHEERCOUSSE Noël à Steenwerck (86 ans)

LEMIEGRE Denise à Steenwerck (95 ans)

MEAUX Pierrette à Steenwerck (81 ans)

LELUBRE Philibert à Steenwerck (84 ans)

VANTOURS Jeannine à Steenwerck (85 ans)

DEVOS Yvonne à Steenwerck (94 ans)

BRIOUL Jean-Pierre à Lille (76 ans)

DEBAENE Jacques à Steenwerck (89 ans)

MORANGE Eric à Steenwerck (55 ans)

DEFRANCE Jean-Charles à Lomme (57 ans)

CAGNIART Ginette à Armentières (93 ans)

BAILLEUL Christiane à Steenwerck (95 ans)

DUMORTIER Gabrielle à Steenwerck (91 ans)

BUTTIN Marie-Jeanne à Steenwerck (92 ans)

DECHERF André à Bailleul (94 ans)

LAMBRE Michel à Steenwerck (85 ans)

COUVREUR Edith à Steenwerck (82 ans)

Nouvelle activité à Steenwerck



"Besoin de faire garder votre chat ? La Ronronnerie Mobile est là !

Je suis Grétel, cat sitter professionnelle, à votre service pour chouchouter votre chat pendant votre absence !

Qu'il soit timide, câlin, râleur ou pot-de-colle, je m'adapte à son tempérament et à vos besoins.

Contactez moi par mail à ronronneriedesflandres@gmail.com ou au 07.89.38.42.98.

Chat'micalement !"

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles
260	Samedi 11 Mai 2024
261	Samedi 17 Août 2024
262	Samedi 14 Décembre 2024

Accueil des **nouveaux habitants**



Vous venez de vous installer sur la commune de Steenwerck, nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Une cérémonie de bienvenue sera organisée prochainement.

Ce sera l'occasion de faire connaissance et de partager un moment convivial.

Ainsi, nous vous invitons à vous inscrire en Mairie pour vous faire connaître.

Téléphone : [03 28 49 94 78](tel:0328499478)

Courriel : contact@steenwerck.fr

Aménagement de la zone du « **Moulin Gouwy** »

Le Crédit Mutuel Aménagement Foncier nous informe que la pré-commercialisation des lots libres sur la zone du Moulin Gouwy devrait démarrer courant avril.

La commune transmettra les informations précises dès réception.

Si vous avez des demandes de réservation/questions, vous pouvez contacter directement Madame Duthilleul-Vanucci, chargée d'affaires pour le projet au Crédit Mutuel à l'adresse suivante : colline.duthilleulvannucci@cm-activites-immo.fr

Réunion publique « **Participation citoyenne** »

À la demande de la gendarmerie, nous renouvelons l'opération << Voisins vigilants >> désormais appelée <<Participation citoyenne >>.

Cette réunion publique se déroulera : **le jeudi 28 mars à 18 heures 30** en mairie de Steenwerck.

Elle sera dirigée par le capitaine Thierry THIREZ, gendarme référent de notre secteur. À cette occasion il nous décrira le rôle ainsi que les missions d'un participant citoyen.

SAMEDI 30 MARS 2024

OPÉRATION VILLAGE PROPRE

DE 9H00 A 11H30 AU HAMEAU DE LA CROIX DU BAC



**RENDEZ-VOUS AU JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE
À PARTIR DE 9 HEURES**

AVEC VOS GANTS ET GILET FLUORESCENT !

MARCHE OU COURSE du CCAS



MARCHE M

**Au profit de l'épicerie
solidaire**



DIMANCHE 14 AVRIL 2024

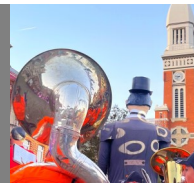
DIMANCHE 14 AVRIL 2024

**Départ à partir de 9h30 au CCAS
(près de la mairie). Parcours de 5 ou 10 kms.**

Participation :

Don à l'ordre du CCAS
de Steenwerck ou apport de
denrées alimentaires non
périssables (pâtes, riz
conserves, café, farine, sucre...)

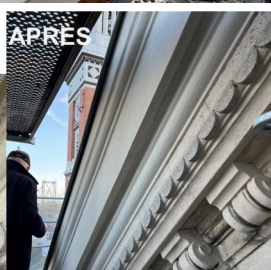
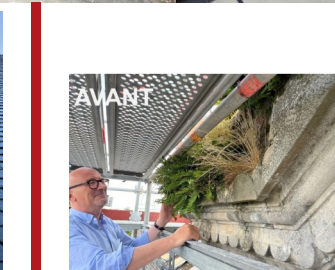
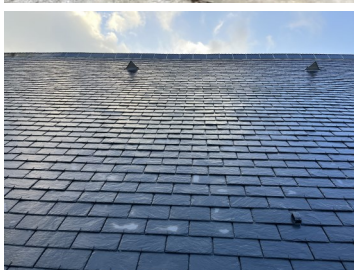
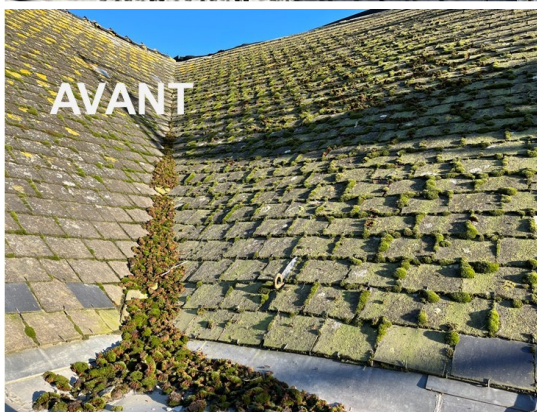




**MISSION
STEPHANE
BERN**



Rappel : une **SOUSCRIPTION PUBLIQUE** permet à chacun d'apporter sa contribution à des travaux complémentaires en l'église.
Rdv sur le site de la **Fondation du Patrimoine** : <https://www.fondation-patrimoine.org/>
pour effectuer votre don en ligne.
Des bulletins de souscription sont également disponibles en Mairie et à l'église.

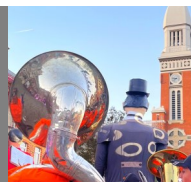


Les restaurations du clocher (mars 2022 - juillet 2023) et du clos-couvert de la nef et des versants Est du transept (septembre 2023 - janvier 2024) sont maintenant achevés. C'est sur le chœur et les deux versants ouest du transept que se porte en ce moment l'attention des entreprises. Après le passage de la société de désamiantage et l'enlèvement des anciennes ardoises, ce sont actuellement les charpentiers et les maçons qui sont à l'œuvre... Et ils ont du travail ! Plus que celle de la nef, la charpente du chœur présente en effet de nombreux désordres, bois pourris ou abîmés. De même, les hauts de murs, wambergues, et éléments de décor sont en piteux état : infiltrations, fissures, détériorations notoires, nombreuse végétation verte... Nous comprenons mieux maintenant les traces sombres bien visibles sur l'intérieur du chœur ! Une surnoise humidité rongait les hauts de l'édifice et il était plus que temps d'y remédier. Les zingueurs font parallèlement un travail magnifique d'enrobage des éléments-clés, sujets aux infiltrations, en plus bien sûr de la réfection totale des moyens d'évacuation des eaux, chéneaux, gouttières, etc...

Il restera ensuite la révision complète des clos couverts des bas-côtés (la différence est bien visible sur les images ci-dessous entre le nef et ceux-ci).

Le chantier est dans les temps ; malgré les intempéries de ces derniers mois, les ouvriers tiennent le cap. Si tout va bien, l'automne verra la fin de ces travaux de sauvegarde de ce monument dont l'intérêt patrimonial et culturel est reconnu.





Samedi 25 mai 2024

Eglise Saint-Jean-Baptiste

L'orchestre symphonique

La Folia de Lille

revient à Steenwerck !

(Souvenez-vous, c'était en mars 2022)

Dirigé par **François Clercx**, Cet ensemble de 70 musiciens sera accompagné, pour la première partie de ce concert, d'un **chœur constitué d'une centaine d'élèves de cycle 3 des 3 écoles de Steenwerck**.

Assurément un grand moment !

Sébastien Vignals, Directeur de l'Ecole de Musique de Steenwerck et Chef de l'Orchestre d'harmonie, travaille depuis début janvier avec les élèves concernés et les enseignants. Un chaleureux merci à lui !

Trois chants seront interprétés.

Ainsi, il se rend chaque jeudi dans les écoles Jean Monnet (classes de Mme Colin et M. Coconnier), Saint-Joseph (classes de Mmes Bauwens et Mme Kostek) et Le Tilleul (classe de M. Ingelaere). Merci à Sébastien Vignals, aux enseignants, aux élèves et à leurs parents !

Avec ses 30 ans d'existence et ses 70 musiciens, l'orchestre symphonique ***La Folia de Lille*** jouit d'une solide réputation ; gage de qualité, l'orchestre bénéficie du label du Conseil Général du Nord et du Pas de Calais. Vous en saurez plus sur cet ensemble en allant sur : <https://www.lafoliadelille.fr/>

Cet évènement aura lieu le **samedi 25 mai 2024** en l'église Saint-Jean-Baptiste de Steenwerck.

En raison du nombre de places autorisant une bonne visibilité en l'église, le concert sera donné **deux fois** :

Le premier aura lieu **dans l'après-midi, à 16h30** ; il sera destiné aux familles des choristes. Le second aura lieu **en soirée, à 20h**, destiné à tous les publics.



Vous pourrez réserver vos places à partir de la mi-avril :

► **Concert de 16h30** : les réservations se feront par le biais des écoles.

Réservé aux accompagnants des choristes (3 maxi par enfant) / Tarif : **5€**

► **Concert de 20h00** : **18€ / 10€**

RESERVATION :

> **En ligne** : via le lien disponible sur le site de la Mairie : **www.steenwerck.fr**

> **Au guichet de la Mairie**

Tarif réduit de 10 € :

> Moins de 25 ans

> Steenwerckois étudiants ou demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif

> Musiciens de l'orchestre d'Harmonie de Steenwerck, partenaire de l'évènement.

Attention : les places à tarif réduit seront à prendre uniquement au guichet de la Mairie



Lili Keller-Rosenberg, déportée à l'âge 11 ans avec ses parents et ses frères, est une des dernières rescapées des camps de concentration. Aujourd'hui âgée de 91 ans, elle témoigne, debout, pendant plus d'une heure, avant de répondre aux questions qui suivent. Celle qui n'était plus que le matricule 25 612 égrène ses visions dantesques et souvenirs indélébiles.

C'est un moment fort et poignant et en même temps un message de paix et de tolérance.

C'est un honneur pour notre commune d'accueillir cet événement en l'église Saint-Jean-Baptiste le samedi 8 juin à 10h30.

Depuis 2019, le collège Immaculée Conception de Bailleul mène un remarquable travail de mémoire avec ses élèves. Ainsi, 30 élèves de 4ème et de 3ème deviennent des « **Passeurs de Mémoire** », encadrés par leurs professeurs d'Histoire et de Français.

Le samedi 8 juin verra l'aboutissement de ce travail, à Steenwerck, en deux temps : le matin, avec ce témoignage de Lili Keller-Rosenberg et l'après-midi au Musée de la Vie Rurale avec les restitutions des 8 groupes d'élèves sur différents sites du lieu.



SAMEDI
08 JUIN 2024

10H30

LILI KELLER ROSENBERG TÉMOIGNE

ÉGLISE ST JEAN BAPTISTE
DE STEENWERCK



16H00

LES ÉLÈVES PASSEURS DE MÉMOIRE RACONTENT LA GRANDE RAFLE DU NORD DE 1942

MUSÉE DE LA VIE RURALE DE STEENWERCK
PROJECTION & MISES EN SCÈNE



Passeurs
de mémoire

RÉSERVATION
OBLIGATOIRE :

03 28 50 96 40

rdn3@ic-bailleul.fr

Lili Keller-Rosenberg témoigne gracieusement et devant le plus grand nombre. Il n'y a donc pas de billetterie. Cependant, les places sont limitées. **Il est donc impératif de réserver.** Pour cela vous pouvez téléphoner directement au Collège Immaculée Conception : 03 28 50 96 40

Il vous est également possible de réserver au guichet de la Mairie de Steenwerck

Samedi 8 juin 2024 / Eglise Saint-Jean-Baptiste / 10H30 / Ouverture des portes 9H45



1^{er} juin

> 29 sept.

2024

**CŒUR DE
FLANDRE
AGGLO**

Bientôt un nouveau Festival en Cœur de Flandre :
Du 1er juin au 29 septembre découvrez le Festival *Artpenteurs* !

Qu'est ce que le Festival Artpenteurs ?

Initié par la **Communauté d'agglomération Cœur de Flandre**, ce festival, 1^{er} du nom, verra **10 sculptures** réalisées par **10 sculpteurs** dans **10 lieux différents** du territoire.

Land Art et créations **in situ**, ces sculptures, le plus souvent monumentales seront éphémères et désinstallées à la fin du festival.

De Steenvoorde à Steenwerck, en passant par les Monts de Flandres, à travers des déambulations sur le territoire, mais aussi des rencontres, des événements et des surprises, vous serez amenés à (re) découvrir les trésors naturels du territoire à travers des œuvres monumentales.

Calendrier

- ▶ 1^{er} mai > 31 mai : conception et création des œuvres par les artistes
- ▶ 1^{er} juin / 11h : lancement du Festival au Parc Marguerite Yourcenar. Journée festive.
- ▶ 1^{er} juin > 29 septembre : 4 mois de présence des œuvres, événements, circuits, visites.
- ▶ A partir du 30 septembre : démontage des œuvres.



Sylvain RISTORI, artiste sculpteur, créera une œuvre à **Steenwerck**, au **Parc des Iris**, durant le mois de mai 2024

Quels sont les lieux choisis ?

Les **10 lieux concernés** sont :

- ▶ **Bailleul** : Houblonnière
- ▶ **Berthen** : Chemin du Peenacker
- ▶ **Boeschepe** : Mont Boeschepe
- ▶ **Godewaersvelde** : Ancienne voie ferrée
- ▶ **Méteren** : Etang des 4 fils Aymon
- ▶ **Flêtre** : Bois Greffier
- ▶ **Saint-Jans-Cappel** : Parc de la Villa M. Yourcenar
- ▶ **Steenvoorde** : Moulin du Drievenmeulen
- ▶ **Steenwerck** : Parc des Iris
- ▶ **Terdegem** : Eco pâturage

Qui est Sylvain Ristori ?

C'est l'artiste qui a été choisi, avec les 9 autres sculpteurs, pour participer au **festival Artpenteurs 2024** et créer une sculpture **sur le site de Steenwerck**.

Le parcours de cet artiste professionnel est jalonné de **nombreuses réalisations d'œuvres monumentales à travers l'Europe**.

Né en 1984, il s'est établi en Ardèche (Chirols) après avoir été formé à l'**Académie Art et Design de Plzen** et à l'**Ecole d'Art de Prague**, à l'**Ecole Boule à Paris**.

Il possède l'indispensable savoir-faire à la construction de projets monumentaux et s'est confronté à l'architecture urbaine en commençant par des projets en République Tchèque.

Son travail associe souvent la couleur au volume. Au fur et à mesure, des sculptures personnelles s'installent dans des espaces naturels au travers de résidences, la participation à des festivals d'art contemporain ou par l'obtention de commandes.

Un lieu, une œuvre.

Son travail est inspiré directement par le lieu car le contexte commande la forme ; le sculpteur devenant le catalyseur du processus suggéré par le lieu. De même, les matériaux répondent à cette équation et sont choisis en cohérence avec l'environnement direct, le bois étant son matériau de prédilection. Il travaille souvent à partir de bois de récupération.

« Faire avec ce que l'on trouve mais faire, obstinément. L'artiste, cet arrangeur providentiel, nous prépare aussi aux temps du manque à venir en signifiant que le possible est partout. Récupérer, recycler, réemployer : ces fonctions, **Sylvain Ristori** les élève au rang de pratiques à la fois gestuelles et artistiques, autant utiles que plastiques. L'art ? Ce qui se rend utile sans concept, sur le mode d'une résistance vitale, énergique, bienfaisante.

Sylvain Ristori nous parle tout à la fois des temps contemporains, confrontés à la raréfaction des biens et au pillage des matériaux terrestres, et de temps très reculés, ceux de l'artisanat élémentaire, de la débrouille salvatrice, ceux encore de l'enfance jamais lassée d'entreprendre. »

Paul Ardenne, historien de l'art et écrivain français



Projet changement de gaz – La phase réglage va débuter !

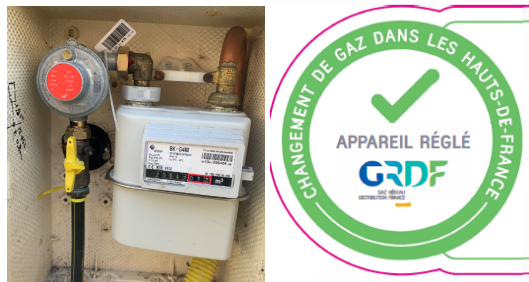
Depuis 2022 GRDF procède à l'inventaire de votre matériel au gaz. C'est maintenant autour des réglages. A partir de décembre 2023, les réglages de vos installations vont débuter. Les rendez vous sont pris au fil de l'eau jusqu'en septembre 2024.

Ce réglage est gratuit et obligatoire avant l'arrivée du gaz norvégien (dit gaz naturel de type H). La bascule en gaz H est prévue pour octobre 2024. Attention, **Les logements qui n'auront pas été réglés d'ici là seront coupés pour des raisons de sécurité.**

Vous allez recevoir un courrier, de la part de GRDF, concernant le réglage de vos appareils. Vous trouverez, le nom de société intervenante **Horisis** et la date de votre rendez-vous. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez la modifier en contactant le n° indiqué dans votre courrier.

Le réglage de votre installation prendra entre 30 et 90 minutes. Elle consiste :

- A changer, le cas échéant, le détendeur (cf. photo) situé dans le coffret gaz et à vérifier vos installations
- A régler certains appareils. Parfois, un changement de pièces est nécessaire. Les professionnels du gaz possèdent ces kits de pièces et sont eux aussi gratuits. Un autocollant vert « appareil réglé » sera apposé sur votre appareil à la fin de l'intervention.



Même si votre appareil dispose de l'autocollant bleu « appareil recensé », l'étape de réglage est **obligatoire** et un refus entraînera une coupure de gaz. Ne fermez donc pas votre porte aux professionnels du gaz mandatés par GRDF car ceux-ci doivent intervenir dans votre logement. Pour ceux qui n'ont pas eu d'inventaire en 2021, rien de grave, un RDV inventaire / réglage pourra être programmé. Si aucun courrier n'a été reçu de la part de GRDF, merci de contacter **Horisis au 03 66 88 17 91**.

Les bonnes pratiques – les éléments de confiance :

- Le technicien, qui frappe à votre porte, doit s'identifier. C'est un professionnel du gaz et non un commercial.
- Il règle gratuitement vos appareils alimentés en gaz
- Il ne cherche pas à vendre des services, il ne vous demande pas votre facture de gaz, il ne vous fait rien payer.

A refuser – Ce n'est pas normal dans le cadre de l'opération changement de gaz :

- On vous facture une prestation
- On vous demande de changer de fournisseur
- On vous demande de voir votre facture gaz (**Ne communiquez en aucun cas votre n° PCE à 14 chiffres noté sur votre facture**)

Vous souhaitez en savoir plus :

- Contactez le service Client GRDF :



Tél. Horisis : 03 66 88 17 91

- Ou rendez-vous sur le site : <https://sites.grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france>

Les classes de Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3 de notre école ont participé à une après midi sportive à quelques mois de l'ouverture des Jeux Olympiques. L'ensemble des élèves ont parcouru 33 fois 2024 mètres, soit plus de 66 Km.



Au cours de l'année, les élèves de CE2/ CM1 iront rendre visite aux résidents de la maison de retraite de Steenwerck. L'objectif est de créer du lien entre les générations par la réalisation d'activités communes. En février, enfants et résidents ont fêté le carnaval ensemble.



Dirigée et animée par Monsieur VIGNALS, une chorale est mise en place cette année pour les élèves du cycle 3. Les élèves répètent avec beaucoup de sérieux afin d'être prêts pour la représentation durant laquelle ils seront accompagnés par l'Orchestre Symphonique la Folia.

Cette année l'ensemble de l'école Jean Monnet travaille dans un projet commun dont le thème est le cirque ; les enfants se produiront sur scène dans un chapiteau fin mai. En attendant d'être des artistes, ils se sont rendus à Lille pour voir le spectacle Arlette Gruss. Ils ont aussi été à la médiathèque pour participer à une animation durant laquelle ils ont écouté de jolies histoires, chanté et dansé sur le thème du cirque.



Inscriptions à partir de 2 ans !
Sur rendez-vous :

ecole.jeanmonnet.steenwerck@laposte.net

Vive les rois ! Vive
les reines !

LA FEUILLE DU TILLEUL DE LA CROIX DU BAC!



En ce début d'année, toute l'école s'est retrouvée pour manger la galette puis autour d'un goûter « CREPES ».



Alors si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, les inscriptions ont commencé !
Vous pouvez venir visiter l'école et rencontrer les enseignants quand vous le souhaitez et sans engagement de votre part...

Ecole Du tilleul : 03 74 81 00 60 ou ce.0592296a@ac-lille.fr

Votre enfant a 2 ou 3 ans...

Vous recherchez une école familiale

Une école qui s'adapte aux besoins de

Chacun....

Alors n'hésitez pas à prendre contact

Avec la directrice pour visiter notre école

Qui se situe à deux pas de Sailly sur la Lys

Steenwerck, Nieppe ou Bac Saint Maur...

Ecole Le Tilleul

2 rue de l'épinette

59181 La Croix du Bac



Téléphone : 06 16 70 20 59 Mme Traulet Nathalie

Ce.0592296a@ac-lille.fr



Ecole Saint-Joseph
10 rue du stade 59181
STEENWERCK
ecole.saint-joseph@orange.fr
03 28 49 95 92
www.stjosephsteenwerck.fr

*Pour les inscriptions des
enfants nés en 2022,
pensez à prendre RDV au
03 28 49 95 92*



**Petit jeu : Retrouvez la photo
correspondante :**
Célébration de Noël à l'église
Sortie au Cirque à Lille
Initiation Basket
Collecte de denrées alimentaires
Journée au collège
Bricolage inter-classes
Spectacle de marionnettes



**PORTES OUVERTES DE
L'ECOLE SAINT-JOSEPH
SAMEDI 16 MARS DE 10H00 à 12H00**

*Présentation des projets
Expositions, photos et jeux dans les classes
Visites guidées par les élèves de CM2
Rencontre avec les enseignants
Présence de l'Association des parents d'élèves*



ET LE CARNAVAL !!



Tarifs périscolaires 2024

(à compter du 1er janvier)

QF	0 à 700 (hors LEA)	701 à 1000	1000 et +
Tarif à la 1/2 heure	0.65€	0.85€	0.95€

Pénalités de retard

premier 1/4 d'heure 2€ - deuxième 1/4 d'heure 3€

QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif à la 1/2 heure	0.12€	0.22€	0.30€

Tarifs Accueils de Loisirs 2024

QF	0 à 700 (hors LEA)	701 à 1000	1000 et +
Tarif à la 1/2 heure	0.65€	0.85€	0.95€

Pénalités de retard

premier 1/4 d'heure 2€ - deuxième 1/4 d'heure 3€

QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif à la 1/2 heure	0.12€	0.22€	0.30€



GARDERIE

Jean Monnet / Tilleul



GARDERIE

L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles



L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles




ÉTUDE

Jean Monnet / Tilleul

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +
1 heure	1.55€	1.85€	2.10€



ACCUEIL DE LOISIRS

Tarif / jour / enfant
Forfait semaine

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Extras-muros
Maternel et élémentaire	6.30€	7.00€	7.40€	10.00€
Ado	6.30€	9.00€	9.40€	12.00€



CANTINE

Jean Monnet / Tilleul / St Joseph

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Repas non réservé
Le repas	0.90€	1.00€	3.90€	5.50€

L.É.A

Aide aux Loisirs Equitables Accessibles



QF Bénéficiaires CAF du Nord	0 à 369	370 à 499	500 à 700
Tarif/jour/enfant	1.62€	2.92€	3.90€

Tarifs Accueils de Loisirs 2024

*30% de remise à compter du 3ème enfant

*Les enfants extra-muros scolarisés ou gardés par une assistante maternelle agréée à Steenwerck bénéficient des tarifs "ville"

*Non facturation à compter de 3 jours d'absence consécutifs sur présentation d'un certificat médical.



CANTINE

Le tarif à 1€ ne s'applique pas pendant les vacances

QF	0 à 700	701 à 1000	1000 et +	Repas non réservé
Le repas	3.10€	3.60€	3.90€	5.50€



CAMPING ÉTÉ

2 jours / 1 nuit Maternel	3 jours / 2 nuits Élémentaire	5 jours / 4 nuits Ado
9.75€	19.50€	39€

DATES ACCUEILS DE LOISIRS 2024

PRINTEMPS

INSCRIPTIONS DU 1 AU 7 AVRIL

FONCTIONNEMENT DU 22 AVRIL AU 3 MAI

ÉTÉ

INSCRIPTIONS DU 3 AU 16 JUIN

FONCTIONNEMENT DU 8 JUILLET AU 23 AOÛT

AUTOMNE

INSCRIPTIONS DU 30 SEPT AU 6 OCTOBRE

FONCTIONNEMENT DU 21 AU 31 OCTOBRE

Merci à toutes les familles de fournir un justificatif de leur Quotient Familial au plus vite

Par mail : enfance-jeunesse@steenwerck.fr

A VOS AGENDAS !

Charlie et la Chocolaterie

Accueils de Loisirs



Hiver



CHASSE AUX OEUFS

DIMANCHE 31 MARS

DE 10H À 12H

OUVERT AUX TOUT-PETITS JUSQU'À 11 ANS

AU PARC DES IRIS

**SI MAUVAIS TEMPS : AU HANGAR DUTRIE,
À CÔTÉ DE LA NOUVELLE SALLE DES SPORTS**

**CHASSE AUX
OEUFS**

MAQUILLAGE

**DES OEUFS EN
OR POUR PLUS
DE SURPRISES !**

ACTIVITÉS

MASCOTTE



**INSCRIPTION PRÉFÉRABLE
AVEC LE QR CODE**



commune de
STEENWERCK





Comme l'a annoncé Monsieur le Maire, lors de la cérémonie des vœux, des « Boîtes aux lettres Papillons » font leurs arrivées sur la commune.

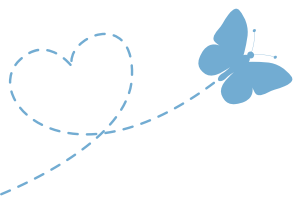
L'association « Les Papillons » (www.associationlespapillons.org) s'engage activement dans la lutte contre toutes les formes de maltraitance envers les enfants, en fournissant un outil qui favorise la libération de la parole par l'écrit.

L'initiative vise à offrir aux petits Steenwerckois une plateforme d'expression pour partager leurs sentiments et besoins dans des situations complexes qu'ils pourraient rencontrer à la maison, à l'école, au moment de leurs loisirs ou autres.

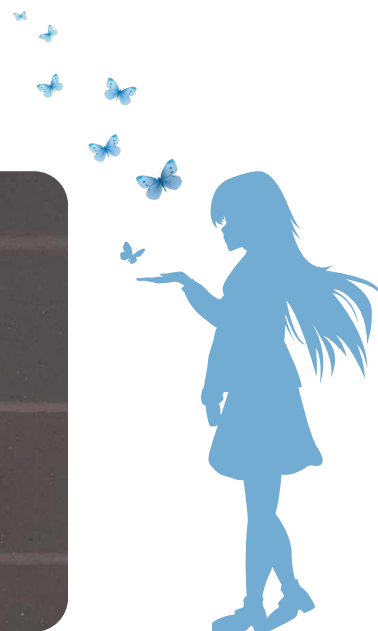
Les Boîtes aux lettres Papillons, qui seront installées au bourg (dans le hall de la salle Maurice Declercq) et au hameau de la Croix du Bac (dans les locaux de la médiathèque) permettront aux enfants de déposer, en toute discrétion, des mots exprimant leur mal-être.

Les mots seront collectés les lundis et jeudis pour le bourg, et les mardis et dimanches pour le hameau par une personne assermentée. Celle-ci transmettra tous les courriers recueillis à des professionnels de l'association « Les Papillons ».

Le Service Jeunesse interviendra, courant le mois de mars, auprès des enfants des 3 écoles de la commune pour les sensibiliser à cette démarche.



Amandine TRANCHANT,
Adjointe à la Jeunesse



13^e biennale internationale de la céramique Steenwerck - 4 et 5 mai 2024

La biennale

La biennale internationale de la céramique aura lieu sur la place de Steenwerck (59). 44 céramistes professionnels venus de France et d'Europe, réunis autour d'une invitée d'honneur, Bénédicte Vallet, vont largement représenter la céramique contemporaine dans tous ses aspects techniques et artistiques. 4 jeunes céramistes installé.e.s depuis moins de quatre ans sont sélectionnés dans le cadre du dispositif « Coup de pouce ».

Une invitée d'honneur

Bénédicte Vallet, artiste céramiste installée à Guéméné-Penfao (44) est l'invitée de la biennale 2024. Interrogeant la matière, Bénédicte Vallet recompose une biosphère de porcelaine où les pièces résonnent ensemble par la récurrence de certains motifs, disposant de son-chants qui leur sont propres. Le tissage en chanvre des œuvres, composées d'éléments naturels, paraît donner vie à un organisme modulable.

Animations

Deux journées permettront au public de s'initier à la technique du raku et de découvrir le travail de l'argile avec des ateliers à destination du jeune public. Animations assurées par le Musée de la Cour des Potiers.

Les soutiens et les partenaires

Avec le soutien d'Ateliers d'art de France, de la commune de Steenwerck, CCFI, le département du Nord, la région Haut-de France, Ceradel et la Poterie du vieux bac.

LES HISTOIRES D'UN SOIR... encore trois veillées



Tous les premiers vendredis du mois ,jusqu'au 7 juin 2024, l'association « **Conte à tous vents** » accueille les **Histoires d'un Soir** au **Musée de La Vie Rurale** de Steenwerck. Proposé par la Fédération des Foyers Ruraux Nord-Pas de Calais, le spectacle est une scène ouverte aux conteurs amateurs ou professionnels. L'entrée est libre : il suffit d'apporter 350 "scrouches": quelque chose à boire ,à grignoter, à partager après le spectacle. Trois à cinq conteurs et conteuses vous mettent l'eau à la bouche. On vous y attend pour vivre d'étonnants moments de partage, de chaleur, d'émotions, de rires... Pour oublier le quotidien... On éteint le portable et on se laisse bercer...

Le vendredi 05 avril, le vendredi 03 mai et la dernière: le vendredi 07 juin 2024

Pour adultes et adolescents.

Au Musée de La Vie Rurale à 20h30 précises, dans l'estaminet.

Renseignements au 03 28 44 03 32



le dimanche 26 mai
à partir de midi



LES FLANERIES STEENWERCKOISES

AU PARC DECANTER

CONCERTS JEUX
PIQUE-NIQUE
MARCHÉ ARTISANAL
ANIMATIONS

Plus d'informations sur
www.flaner5962.fr



Le **6 septembre 2024**, Steenwerck fêtera jour pour jour, les 80 ans de sa libération par la 282^e compagnie du génie britannique.

Nous vous invitons à commémorer ensemble cette date historique.


Dès le matin, **on compte sur vous** pour redonner au village l'éclat festif de cette journée historique de 1944. **Installez des drapeaux français et/ou britanniques** aux façades de vos maisons et/ou **affichez fanions**, dessins aux fenêtres.

La municipalité embellira de son côté les principales rues de guirlandes tricolores, les bâtiments communaux et les monuments.

Le soir, la Grand' place vous transportera dans le temps avec la **projection sur écran géant d'un film** retraçant Steenwerck de l'Armistice de 1918 à sa libération en 1944 ; le tout accompagnée par notre Harmonie Municipale.

Venez découvrir les photos et vidéos commentées des temps forts qui se sont produits **dans notre village** avant et au cours de la **2nde Guerre mondiale**.

A la suite de la projection, un **grand bal populaire** ambiancera la Grand' Place jusqu'à la tombée de la nuit. **Venez chanter et danser** pour clore cette journée inaugurale d'un programme de 10 mois de manifestations sur le thème « **Steenwerck, la 2nde Guerre mondiale et la Paix** » qui nous amènera au 8 mai 2025 et les 80 ans de la Victoire des Alliés.

Le **programme** se précise petit à petit. 
Bloquez déjà la soirée du **vendredi 6 sept. 2024**.
On reste en contact !

Le collectif :

*L'ASAP, L'Harmonie Municipale de Steenwerck,
La Médiathèque de La Croix-du-Bac et du Bourg,
Le Musée de la Vie Rurale,*

*Ce programme s'appuie sur l'implication de chaque acteur de Steenwerck.
Alors, si vous souhaitez rejoindre la démarche ou soutenir l'organisation de ce programme, n'hésitez pas à contacter l'une des associations déjà impliquées.*



<https://asap59181.wixsite.com/site>



L'ASAP a terminé la restauration d'une 13^e chapelle en 2023.

On vous invite à sa bénédiction qui sera suivie d'un verre de l'amitié. L'invitation est ci-dessous.

Venez nombreux saluer le travail des bénévoles qui participent au maintien du charme de Steenwerck.

Joël Devos,
Maire de Steenwerck

Le Conseil Municipal de Steenwerck

Valentin Belleval
Président de Cœur de Flandre Agglo



Père Bertrand Lener,
Curé de la Paroisse Notre-Dame du Fief

Sébastien & Delphine Labalette
Propriétaires

Eric Deghouy Président
Et les Membres de L'ASAP

Vous invitent à assister vendredi 17 mai à partir de 18h30

À la bénédiction de la chapelle

Notre Dame Miraculeuse

À l'occasion de sa complète restauration

Rendez-vous rue Notre Dame Miraculeuse à Steenwerck

Possibilité de stationnement

6 septembre 1944





STEENWERCK

Brevets route et Vtt

DIMANCHE 5 MAI 2024

Inscriptions et départs

Maison Decanter

Rue de Nieppe Steenwerck



Vélo route et Vtt : 3,50 €

à partir de 7h00

Fermeture de la salle 13h00

NOUVEAUX PARCOURS

ROUTE: 25 À 100 KM

VTT: 20 ET 45KM

**CAFÉ AU DÉPART ET RAVITAILLEMENT SUR LES
PARCOURS ET À L'ARRIVÉE**



**LES TRACÉS GPS DES PARCOURS SONT SUR LE SITE DE LA ROUE LIBRE :
[HTTP://LAROUELIBRESTEENWERCK.BLOGSPOT.COM](http://larouelibresteenwerck.blogspot.com)
VOUS POURREZ AUSSI TÉLÉCHARGER LES PARCOURS À L'AIDE DE QR
CODE AU DÉPART DU BREVET.**





Totor

LES DERNIERES INFOS

Géantissime !

Ça y est! Mes 45 ans sont passés, et en beauté !

Merci à tous pour vos sourires et vos applaudissements au passage de mes amis géants. Une fête à ma HAUTEUR ;) !



Le mot du Président

Président de l'association depuis 2013, j'ai décidé de quitter mon poste de président lors de l'assemblée générale du 13 janvier 2024 pour laisser la relève à Corentin Boulet, fidèle porteur depuis son plus jeune âge. Et Lucile Decherf qui occupait le poste de secrétaire à mes côtés a cédé sa place à Antoine Ropital, porteur assidu. Je reste néanmoins dans l'association en tant que porteur de notre cher Totor.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour porter Totor régulièrement ou occasionnellement selon les disponibilités de chacun. L'occasion de belles sorties en famille! N'hésitez pas à nous suivre sur le pour connaître les sorties à venir ou nous contacter directement par mail toretirene@gmail.com

<https://www.facebook.com/geanttotor.desteenwerck>

BCSTEENWERCK

ÉVÈNEMENTS



TOURNOIS JEUNES

Comme chaque année, le BCSTEENWERCK souhaite mettre en avant la progression de ses jeunes basketteurs. Après les nombreux efforts accomplis au cours de la saison, organiser un tournoi permet de passer une bonne journée avec son équipe en rencontrant plusieurs autres clubs de la région.

Des petits concours autour du basket seront faits tout au long de la journée en plus des matchs, aussi pour permettre de s'amuser et se défier !

C'est aussi une façon de terminer la saison et pourquoi pas avec une jolie coupe à ramener à la maison 🏆

TOURNOI HENRI GILLE Samedi 18 Mai 2024

Ce tournoi concernera les U11 catégorie poussins (10 & 11ans) où 2 de nos équipes Steenwerckoises participeront 🏆

TOURNOI BENJAMINS Samedi 8 Juin 2024

Ce tournoi concernera donc les U13 catégorie benjamins (12 & 13ans) où également 2 de nos équipes Steenwerckoises participeront 🏆



**venez encourager
nos jeunes**
Salle Maurice Declercq

Partenaire officiel





Mars 24



Parlons FOOTBALL à Steenwerck

Retrouvez-nous sur Facebook
@ jssteenwerck



Echanges internationaux :

Les 9 et 10 décembre 2023, les vétérans à 11 ont organisé un week-end en Angleterre avec le club de Sheppey, dans le Kent.

Au programme : visite du club, soirée amicale le samedi et match amical le dimanche. Une belle expérience sportive internationale !



Tournoi des Flandres - U13 :

Le 1er avril, venez encourager nos 2 équipes U13 au Tournoi des Flandres organisé par la JSS !

Tournoi avec 16 équipes venant du Nord, du Pas-de-Calais et de Belgique. Il se déroulera toute la journée, de 9h30 à 17h.

» Ouvert à tous ! » Restauration sur place le midi.

En compétition :

Tournoi des Flandres de la J.S. Steenwerck

Lundi 1^{er} avril 2024

Catégorie U13

Organisé par :

Avec le soutien de :

Sur le terrain principal de Steenwerck

Dates à retenir :

Lundi 1er avril :

Tournoi des Flandres U13

Vendredi 12 avril :

Soirée familiale de la JSS

Soirée ouverte à tous : licenciés et non licenciés. Le lien pour les inscriptions sera prochainement indiqué sur notre page Facebook. Vous pouvez aussi nous faire la demande du formulaire d'inscription par mail (voir en fin de page).

Les entreprises locales soutiennent notre club !



'Au Bôbek' Bar/snack sur Steenwerck, situé Place du G^{al} De Gaulle, a financé des parkas pour les bénévoles du club.

'Maison Plouvier' et 'UTI Métallerie', entreprises steenwerckaises, participent à l'organisation du tournoi des Flandres, ainsi que 'Burger King' Nieppe.

La commune de Steenwerck participe également à ce tournoi par le prêt de matériel et de la salle des sports.

La société 'Agrimax', entreprise steenwerckaise, spécialiste du microtracteur, a participé à l'achat de buts pour les équipes Jeunes.



Le spécialiste du microtracteur

Merci !

Contact :



Email : steenwerck.js.517821@lfhf.fr

Yannick BARBRY secrétaire

06 75 90 41 89

Musée de la Vie Rurale

Saison 2024



D'Avril à novembre, le plein d'émotions et d'animations.
Les rendez-vous culturels de votre village.

EXPOSITIONS

De mai à octobre

Un artiste, un mois ...

Chaque mois, de mai à octobre, venez découvrir 6 peintres et 6 sculpteurs qui exposent dans la galerie du Musée..

Les Sculptures d'Alain Bochart

12 sculptures métalliques créées par Alain BOCHARD sur le thème des signes du zodiaque chinois.

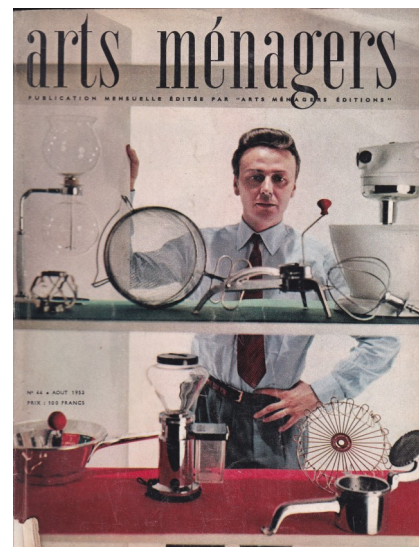
Profitez-en pour découvrir votre signe en consultant le calendrier qui accompagne l'exposition



Marie-Flore Edouard



L'année du dragon
Alain Bochart



Foire commerciale des années soixante

Sur le thème du commerce qui a été proposé par le réseau PROS-CITEC, le Musée recrée dans la grange au lin, sur 100m² les stands d'arts ménagers des années 60 : aspirateurs, radiateurs, ventilateurs, téléviseurs robots, radios, landaus... rien à acheter mais tout à admirer dans une superbe mise en scène. L'exposition se complète par une rétrospective des événements de ces années avec des journaux, des revues et les photos des vedettes de l'époque.

5 NOUVELLES EXPOSITIONS PERMANENTES

A DECOUVRIR A PARTIR DU DIMANCHE 7 AVRIL.

- Dans l'espace qui lui est consacré entre les deux granges : les œuvres d'Arthur Vanabelle, génial artiste de la Ferme aux avions.
- La quincaillerie-droguerie-articles ménagers
- L'épicerie réaménagée.
- La salle à manger transformée
- La pièce des lessives et savons

3 PROCHAINES FÊTES

7 AVRIL : SOLDATS DU FEU 5 MAI:FÊTE DES METIERS 9 JUIN :FÊTE DU CHEVAL

Musée de la Vie Rurale

On sort ? Ca se passe près de chez vous! Culture et ruralité

Dim. 31/03	A 16h : CONTE : TOM POUCE PAR THIERRY MORAL Public à partir de 6 ans Tarif : 8/4 € RESERVATIONS AU 03 28 50 33 80 Programmation « les contes du dimanche après-midi »	
Sam. 06/04	À 20h SOIREE ANNEES SOIXANTE Images et chansons des années 60 avec Martin Deheeger à la guitare et scénario écrit par Christian Defebvre 10€ Réservation au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr	
Sam 13/04	A 20h CONCERT HOMMAGE à BERNARD DIMEY PAR CHRISTIAN BASTIEN 10€ Réservation au 03 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr	
Dim 21/04	A 16H CONCERT Acts Of Man pour le WEEKEND DES ESTAMINETS folk/blues/musique acoustique. GRATUIT sans réservation	
Sam 27/04	A 20H30 Les Mauvaises Langues en concert FESTIVAL MUSIQUE AU MUSEE DU RESEAU MUZEA 10 € réservations au 03 28 50 33 80	
Sam 11/05	A 20H WILLIAM SCHOTTE PRESENTE SON LIVRE « La Flandre au crépuscule » (EN CHANSONS) Entrée libre au chapeau réservations au 03 28 50 33 80	
Sam 08/06	A 20h concert les Tritons chevelus Musique baroque qui décoiffe : Nadia Bendjaballah, vibraphone et percussions et Adrien Alix, viole de gambe et arrangements. Dans le cadre de la programmation du Centre André Mairaux d'Hazebrouck Gratuit	
Sam 08/06	A 20h concert : The sound of Simon and Garfunkel Claire DANJOU & Nicolas Ecorcheville 10€ réservations au 03 28 50 33 80	

Médiathèque Croix du Bac : animations en cours ou à venir....



ATELIER BOXE & ECRITURE avec Emmanuelle Jay le samedi 30 mars / 10h

Quel est le lien entre le gant de boxe et le stylo ?

Nul besoin de « savoir » écrire ou boxer pour rejoindre l'atelier Boxe & Écriture Matériel fourni, venir en tenue de sport.

Gratuit – Durée : 3h, à partir de 16 ans / 14 personnes maximum Infos et résa : mediatheque-croixdubac@orange.fr

LA BOÎTE À POÈMES... disponible à l'accueil de la médiathèque du 9 mars au 7 avril

Mode d'emploi : Utilisez une carte postale disponible près de la borne de prêt - Écrivez un poème de quelques vers, une phrase, une petite attention ou un souhait....laissez libre court à votre imagination et à vos mots !

Les poèmes seront remis au service culturel de la communauté d'agglomération à destination de personnes isolées, ils seront distribués via le réseau de portage de repas.



CLEA 2024 : 3 artistes en résidence sont et seront chez nous : **Elodie Derache** du 25/02 au 18/05– **Muriel Douru** le W.E du 4 et 5 mai : Portrait de famille – **Camille Bleu-Valentin** date à définir début mai

« Les liens qui nous unissent » avec Elodie Derache un premier atelier a eu lieu le 25/02 : des pros du crochet, des moins pros et des qui n'avaient jamais touché un crochet : *création d'une œuvre collective, des ateliers libres sont possibles pendant les heures d'ouverture de la médiathèque*

Restitution avec Elodie Derache le samedi 18 mai de 10 à 17h pour une journée conviviale avec auberge espagnole le midi et inauguration de notre installation

Ateliers réguliers :

Couture et jardin

1 fois par mois

Le dimanche matin

De 10h à 12h



Heures d'ouverture de la médiathèque : mardi de 13h30 à 20h / dimanche de 10h à 12h30



REPAS DES ANCIENS


DIMANCHE 2
JUN À 12H

COCHON A LA BROCHE
DIVERS ANIMATIONS

25€ PAR ADULTE 8€ PAR ENFANT - 12 ANS
RESERVATION AU 0621868132



@CERCLE_SJ



10 BIS RUE DU STADE
STEENWERCK



Association des
Parents d'Elèves



commune de
STEENWERCK

SAMEDI
23 MARS

DE 18h30

À MINUIT

SOIRÉE 80'S

THÈME FLUO



**-ENTRÉE SUR PLACE 5 EUROS (dans la
limite des places disponibles)**



**-GRATUIT POUR
LES ENFANTS DE
MOINS DE 12 ANS**

**PETITE RESTAURATION
SUR PLACE**



IPNS

ANCIENNE SALLE DES SPORTS DE STEENWERCK



Vacances créatives avec Terr'Happy

SUR LE THÈME DU PRINTEMPS OU DE LA FÊTE DES MÈRES

Chaque enfant pourra laisser exprimer sa créativité, son imagination et découvrir les techniques de base en modelage et sculpture. Les pièces seront ensuite peintes et cuites à 980 degrés.

Accueil dès 6 ans, nombre de place limité



DATES AUX CHOIX

- Soit les 22 et 26 avril de 14H00 à 17H00
- Soit les 29 avril et 3 mai de 14H00 à 17H00

Inscription avant le 17 avril 2024



TARIF

- 25 € comprenant une séance de modelage et une séance de finition, engobe, peinture ainsi que la mise à disposition de l'ensemble du matériel (terre, engobe, four, matériel de modelage)
- Tarif préférentiel de 20€ à partir de 2 enfants de la même famille.



Besoin de plus
d'infos ?

06.80.34.60.82



INSCRIPTION

Prénom, Nom : _____

Age : _____

les 22 et 26 avril de 14H00 à 17H00

les 29 avril et 3 mai de 14H00 à 17H00

Règlement à l'ordre de "Terr'Happy"

**Merci de bien vouloir déposer le formulaire d'inscription et le règlement
au N°23 rue du Tas de Bois à Steenwerck**

GRAND PLACE
10 H - 19 H

ENTRÉE
LIBRE

EXPOSITION
44 CÉRAMISTES

INVITÉE
D'HONNEUR

BÉNÉDICTE
VALLET

13^E BIENNALE  
INTERNATIONALE
DE LA CÉRAMIQUE 
STEENWERCK 
04+05 MAI
2024  

TERRE
TOUS

